



## LISTE CITOYENNE AIX VIVANTE & POPULAIRE – REV

### RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DU CIQ CÉZANNE – TORSE

#### **Introduction**

Le projet municipal porté par la liste citoyenne **Aix Vivante & Populaire – REV** vise à construire une ville plus écologique, plus démocratique et plus respectueuse du vivant. La protection de l'environnement, des espaces naturels et de la biodiversité constitue l'un des piliers de notre programme, afin de préserver le patrimoine naturel exceptionnel d'Aix-en-Provence et d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Nous voulons également renforcer **la démocratie participative**, en associant pleinement les habitants, les associations et les CIQ aux décisions qui concernent leur quartier, notamment à travers des dispositifs de concertation renforcés et la mise en place d'un **budget participatif municipal**.

C'est dans cet esprit que nous répondons aux questions du CIQ Cézanne – Vallée de la Torse, avec la volonté de **préserver les espaces naturels, favoriser les mobilités douces et améliorer la qualité de vie dans ce quartier**

#### **1. Concertation entre la municipalité et le CIQ**

La démocratie locale doit être renforcée à Aix. Les CIQ, Conseils de quartier, associations et habitants doivent pouvoir participer réellement aux décisions qui concernent leur quartier.

Dans un cadre de démocratie renouvelée, votre CIQ sera un interlocuteur privilégié de la mairie annexe, des différents élus et des différents services municipaux,

Nous nous engageons à :

- instaurer des réunions de concertation régulières avec les CIQ, au minimum trois fois par an, associant élus, services municipaux et habitants ;
- permettre l'information en amont des projets ayant un impact sur le quartier afin que les CIQ puissent formuler des propositions avant les décisions ;
- renforcer le conseils de quartier et les CIQ du quartier en leur donnant des moyens réels d'expression et de suivi des projets ;
- développer une plateforme municipale de participation citoyenne permettant aux habitants et associations de -suivre les projets et de formuler des contributions.

Nous mettrons également en place **un budget participatif municipal**, permettant aux CIQ /Conseil de quartier, aux habitants de proposer et de voter chaque année pour des projets d'intérêt local (aménagement d'espaces publics, végétalisation, équipements de quartier, mobilités douces, etc.).

Une partie de ce budget sera **territorialisé par sous/quartier**, afin que les habitants puissent décider directement d'améliorations concrètes de leur cadre de vie.

Notre objectif est clair : passer d'une concertation formelle à une véritable co-construction des projets locaux ;

**Ces objectifs , ces actions concrètes et opérationnelles sont d'autant plus réalisables que M . Mounir BEN-AMMAR est aussi spécialiste des dispositifs de démocratie participative et des politiques de requalification et renouvellement urbain et qu'il sera fort de le mettre en œuvre durant tout son mandat .**

## **2. Aménagements de la voirie du quartier**

Nous partageons largement les préoccupations exprimées concernant la sécurité, la circulation et les mobilités dans ce quartier particulièrement fréquenté.

### **Nos orientations seront les suivantes :**

#### **-Apaisement de la circulation**

Nous soutiendrons la mise en cohérence et l'application effective des zones 30 sur les axes du quartier, accompagnée d'aménagements ralentisseurs adaptés avec un traitement urgent des urgences des points noirs, non sécurisés , recensés :

- d'aménagements ralentisseurs adaptés,
- de contrôles de vitesse,
- de dispositifs limitant les nuisances sonores.
- Capteurs de mesures de l'Air et du Bruit dans différents endroits stratégiques du quartier.

#### **Sécurisation des trottoirs et accessibilité**

La mise aux normes des trottoirs est indispensable, notamment pour :  
les personnes à mobilité réduite, les familles avec enfants, les trajets scolaires avec la mise en place de pédibus scolaires et une présence accrue des policiers municipaux à la sortie des écoles primaires du quartier .

Nous soutiendrons l'utilisation des emplacements réservés inscrits au PLUi pour permettre l'élargissement et la sécurisation des cheminements piétons.

#### **Développement du réseau cyclable**

Notre programme prévoit un plan municipal vélo ambitieux pour Aix que nous avons présenté récemment à l'association ADAVA .

Dans votre quartier, cela implique notamment :

- la continuité des pistes existantes,

-des liaisons sécurisées entre les grands équipements (Piscine, stade carcassonne,Torse, Plaine Nature, centre-ville Val Saint André),

- l'intégration du réseau proposé par les associations cyclistes et qui sera inscrit dans le nouveau schéma directeur des pistes cyclables de la ville

### **Refus d'une nouvelle grande voirie routière**

Nous partageons la préoccupation environnementale concernant les projets de nouvelles voies routières dans les espaces naturels.

Nous privilégierons les transports collectifs, les mobilités actives et l'apaisement de la circulation, plutôt que l'augmentation du trafic automobile.

### **Transports en commun**

Nous sommes favorables à l'amélioration des liaisons en transport en commun, notamment entre les parcs relais (Krypton, Malacrida) et les équipements du secteur.

D'ailleurs dans notre programme figure la gratuité des transports en commun ainsi qu'un meilleur maillage territorial.

**L'objectif est clair : sécuriser le quartier et réduire les pollutions atmosphériques et sonores subies .**

### **3. Promenade du Roc Fleuri**

La promenade du Roc Fleuri constitue un espace naturel précieux pour la biodiversité et la qualité de vie.

Nous nous engageons à :

- préserver son statut d'espace naturel protégé ;
- améliorer l'accessibilité piétonne et cyclable, notamment avec la création d'une passerelle de franchissement du Baret permettant une continuité de circulation douce ;
- favoriser des aménagements légers respectueux de l'environnement (bancs, plantations, gestion écologique des espaces) ;
- renforcer les mesures de prévention contre le risque incendie.

Concernant la bastide du Grand Baret, la possibilité d'une acquisition publique pourra être étudiée si elle permet de renforcer la protection de cet espace naturel et d'en améliorer l'usage public.

### **4. Espace de convivialité de la Plaine Nature**

Les équipements sportifs et naturels doivent aussi être des lieux de rencontre et de vie sociale.

Nous sommes favorables à ce que le futur bâtiment d'accueil de la Plaine Nature comprenne :

des espaces associatifs, une salle de réunion accessible aux habitants, des espaces de convivialité (type café associatif ou espace détente).

Nous nous engageons à ce que la programmation de ce bâtiment fasse l'objet d'une concertation et d'une co-construction avec les associations et les CIQ du quartier.

## **5. Parc pour enfants – Legs Constant**

Le respect du legs Constant constitue un engagement moral et patrimonial pour la ville.

Nous soutiendrons la réalisation de ce parc pour enfants, qui pourra également intégrer :

- un verger pédagogique,
- des espaces de nature et de biodiversité,
- des aménagements favorisant l'éducation à l'environnement.

Ces embellissements, ces aménagements , l'entretien du site pourra être effectué par des structures d'insertion par l'activité économique soucieuse de la préservation de l'environnement telles que l'AMS .

Nous sommes favorables à l'inscription des crédits nécessaires au budget municipal afin que ce projet puisse enfin être concrétisé.

## **6. Gestion de la fête foraine**

La fête foraine est un événement populaire, mais elle doit être organisée dans le respect des riverains et de l'environnement urbain.

Nous nous engageons à :

- mettre en place un plan de gestion des nuisances (bruit, stationnement, circulation) en concertation avec les CIQ et le conseil de quartier ;
- renforcer la présence de la police municipale pour réguler les stationnements et les incivilités ;
- étudier la mise en place de **navettes ou d'une desserte en transports collectifs** pendant la période de la foire.

À plus long terme, nous sommes favorables à **étudier la création d'un véritable espace dédié aux grandes manifestations foraines** à l'échelle de l'agglomération, la localisation actuelle n'étant pas du tout pertinente .

## **7. Parc naturel urbain (PNU)**

Le Parc naturel urbain représente un projet important pour les mobilités douces et la préservation de la nature en ville.

Nous soutenons :

- l'amélioration du tracé existant,
- la mise en œuvre des propositions élaborées par les trois Comités d'intérêt de quartier : Cézanne – Vallée de la Torse, Pont de Béraud, Cuques Saint-Jérôme
- l'extension du parc vers la vallée de l'Arc et le plateau de Bibémus, afin de créer un véritable corridor écologique et de mobilité douce.

## **8. Préserver le caractère vert du quartier**

La protection des espaces verts et des arbres constitue un pilier de notre programme.

Nous agirons notamment pour :

- renforcer la plantation d'arbres en ville,
- protéger les arbres existants lors des projets immobiliers,
- imposer des compensations arborées lors des nouvelles constructions,
- développer des espaces naturels et corridors écologiques.

**L'objectif est clair : préserver le caractère naturel et arboré du quartier tout en améliorant le confort climatique et la biodiversité.**

## **9. Prévention du risque incendie**

Le risque incendie constitue un enjeu majeur dans les quartiers proches des zones naturelles.

Nous nous engageons à :

- vérifier et remettre aux normes les points d'eau incendie (PEI) du quartier ;
- renforcer la prévention et l'entretien des espaces naturels ;
- améliorer la coordination entre services municipaux, pompiers et associations de quartier ;
- développer une information et une sensibilisation des habitants aux comportements de prévention.

## **Conclusion**

Le quartier Cézanne – la Torse possède un patrimoine naturel et paysager exceptionnel.

Notre projet municipal vise à :

- préserver ces espaces,
- améliorer les mobilités douces,
- renforcer la concertation avec les habitants,
- et garantir un cadre de vie apaisé et durable.

Aix en Provence le 10 mars 2026 ,

**Signé :**

***Liste citoyenne Aix Vivante & Populaire – Révolution Ecologique pour le Vivant***

***Candidat : Mounir BEN-AMMAR***

